

Rapport financier

Exercice 2025

	Charges	2025	Produits	2025
Activité courante	Fransylva	12963	Cotisations	24157
	Revues	6719	Parrainages	150
	Affranchissements	1228	Intérêts	671
	Réunions	1119	Subvention	500
	Parrainage	454		
	Union Forestière	361		
	Site internet	785		
	Frais bancaires	160		
	Divers	184		
	Formation	20		
Excédent courant		1485		
			Dépenses projet	3476
Excédent 2025 projet		5444	Recettes projet	8920
			Excédent total	6929
TOTAL		34398	TOTAL	34398

Compte courant	2 204,89	Réserves	21 413,18
Compte sur livret	26 137,06	Résultat	6 928,77
total	28 341,95	Total	28 341,95

Pour mémoire, la comptabilité du GSMP est une comptabilité de trésorerie, qui reflète les encaissements et décaissements intervenus au cours de l'exercice, avec des ajustages mineurs (exemple : les intérêts sur le livret A payés le 3 janvier 2026 sont affectés en 2025).

Les dépenses faites apparaissent ainsi comme des charges, même si des remboursements (par exemple des subventions) sont attendus. Comme ces dernières années, compte-tenu des projets en cours, l'analyse du résultats nécessite donc de scinder deux éléments.

1- La comptabilité courante du Groupement

Recettes :

Le total des cotisations progresse : le nombre d'adhérents augmente à 642 (+ 9 adhérents) pour une surface de 8391 ha (+175 ha).

Le parrainage a vocation à impliquer des jeunes dans la connaissance de la forêt, notamment pour les préparer à gérer leur forêt familiale. Nous les associons à toutes nos manifestation et à toutes nos informations, y compris les revues : les parrains participent aux frais à hauteur de 10 €. 15 cotisations ont été enregistrées pour 150 €. Évènement inattendu, les 2/3 ne sont pas affectés à un filleul en particulier, ce qui illustre l'intérêt des propriétaires pour cette question, quand bien même ils ne sont pas personnellement concerné. Cela a motivé le renforcement des relations avec la MFR de Marlhes, cf. ci-dessous.

Le niveau élevé de rémunération du Livret A a engendré des produits financiers significatifs.

Enfin, nous remercions le conseil général qui, dans le cadre de sa politique de soutien à la filière bois, nous attribue une subvention de 500€.

Dépenses

L'assurance est désormais intégrée dans la cotisation reversée à Fransylva. Rappelons la complémentarité entre le GSMP et son action locale, centrée sur le Pilat, et Fransylva, syndicat qui porte les intérêts des propriétaires forestiers et de la forêt au niveau national, voire européen.

L'information, grâce aux revues « Parlons Forêt » et « Forêts Privées de la Loire, est enjeu important pour le GSMP, qui complète l'information numérique et les différentes réunions organisées avec le CNPF.

Les frais d'affranchissements ainsi que les fournitures (papier, enveloppes et frais d'impression)s ont à un niveau significatif, malgré notre souci de privilégier la communication par internet chaque fois que préférable.

Parmi les déplacements et réunions, l'assemblée générale est le premier poste : nous sommes particulièrement heureux du succès de cette manifestation. Cette année, une réunion a également été organisée avec les financeurs pour leur présenter le projet en phase finale, avec la visite de deux placettes expérimentales.

Les adhérents ont manifesté leur souhait d'impliquer des jeunes au travers du parrainage, même s'ils ne sont pas personnellement concernés. En réponse, nous avons renforcé nos liens avec la MFR de Marlhes (interventions dans le cursus scolaire, mise à disposition d'une parcelles pour travaux pratiques, travaux dans les parcelles expérimentales, informations...). Et, pour matérialiser ce lien, nous offrons désormais un spencer aux élèves qui se spécialisent dans le domaine forestier.

Pour pérenniser l'investissement dans notre nouveau site internet, des dépenses récurrentes de protections du nom de domaine, d'hébergement technique et de maintenance sont indispensables. Notons qu'une part importante des nouvelles adhésions se fait désormais via ce canal.

L'union forestière regroupe au niveau départemental les différents groupements : elle constitue un relai important dans la communication au niveau départemental et permet des négociations groupées.

Les frais divers enregistrent essentiellement la reproduction d'une carte historique des forêts du Pilat (carte de Cassini), à disposition des adhérents intéressés.

Enfin, pour manifester son intérêt pour la formation, le GSMP contribue à hauteur de 20 € des frais d'inscription au FOGEFOR, pour tous les adhérents qui le demandent.

En synthèse, l'année 2025 se solde par un excédent de 1485 €.

2- Le projet « forêt du Pilat : tradition et évolution » (adaptation au changement climatique)

Le projet s'est achevé dans de très bonnes conditions : 3475 € ont été investis en 2025 (dégagements, panneaux d'affichage et suivi par le CNPF), ce qui porte l'investissement total à plus de 47 532 k€.

Les 9 projets cumulant 5,2 ha ont été conduits jusqu'aux premiers dégagements.

Les budgets sont été maîtrisés grâce à l'effort de tous les intervenants : les entrepreneurs de travaux forestiers, les propriétaires, le CNPF et les bénévoles du GSMP.

Comme précédemment, les subventions de 2025 (8920€) ont été versées sans délai : nous remercions la Région pour son soutien indispensable à ce projet.

Après les premières années déficitaires, le projet a dégagé en 2025 un solde de trésorerie positif de 5444 €.

Le bilan total du projet est attendu comme suit :

en €	2021	2022	2023	2024	2025	solde attendu	total
Investissements	10177	9897	16094	7889	3475		47532
Recettes	3580	8442	17415	1500	8920	8419	48276
						disponible	744

Le budget total éligible aux subventions s'élève à 47 500 € : il a été entièrement dépensé. Le solde des subventions est attendu au début de 2026.

744 € restent disponibles sur le budget d'origine, permettant quelques dégagements supplémentaires. Les travaux devront ensuite être assumés par les propriétaires, avec l'aide des bénévoles du GSMP. Le suivi technique, à long terme, par le CNPF est un enjeu très important qu'il convient d'organiser.

Exercice 2024

Activité courante	Charges	2024	Produits	2024
	Fransylva	12 674	Cotisations	23 950
	Parlons forêt	3 768	Panneaux	20
	Forêts de la Loire	1 533	Intérêts	825
	Frais postaux - enveloppes	1 443	Subventions	500
	Déplacements et réunions	855		
	Site internet	779		
	Fournitures	625		
	Union Forestière	361		
	Divers	330		
	Frais bancaires	150		
	Excédent courant	2 778		
	TOTAL	25 295	TOTAL	25 295
	Dépenses projet	7 889	Recettes projet	1 500
			Deficit 2024 projet	6 389
			Total	3 612
	TOTAL	33 185	TOTAL	33 185

Compte courant	6 776.12
Compte sur livret	14 637.06
total	21 413.18

Réserves	25 024.71
Résultat	- 3 611.53
Total	21 413.18